



APPRENTI DANSEUR INTERPRÈTE

A- PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

1. Programme de la formation
2. Contenu de la formation
3. Objectifs de la formation
4. Modalités d'évaluation
5. Déroulé de la formation
6. Débouchés

B- EQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

1. Les professeurs
2. Les intervenants

APPRENTI DANSEUR INTERPRÈTE :

Type de contrat : En alternance en contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : 2 ans

Public visé : Danseurs souhaitant se professionnaliser.

Objectif : Obtention du diplôme d'artiste danseur délivré par nos soins

Prérequis : 18/25 ans possédant de solides bases techniques.



Conditions d'admission : La sélection pour intégrer l'effectif de septembre 2023, se fait sur dossier dans un premier temps (à nous transmettre avant juin 2023), ensuite par auditions le Dimanche 04 Juin 2023 en cours collectif de Jazz, Contemporain et technique en présence de l'équipe pédagogique.

Téléchargement du dossier :

WWW.STUDIODANZEEMOI.COM

Modalités d'inscription:

- Auditions le Dimanche 04 Juin 2023
- Dossier d'audition complété
- Curriculum vitae (à jour)

Le contrat d'apprentissage : le contrat d'apprentissage sera conclu avec le Collectif SABBAT, Le jeune Ballet de la Provence Verte.

Le centre de formation propose actuellement 3 formations selon le niveau et besoins des danseurs de 15 ans à 25 ans. Les locaux sont adaptés aux personnes en situation d'handicap.

1- PROGRAMME DE LA FORMATION

- Consolidation des fondamentaux du mouvement dansé (Physicalité et expressivité)
- Lisibilité des choix de construction autonomie dans l'apprentissage et capacité à définir ses priorités de travail.
- Engagement sensible et créatif, improvisation et composition.
- Continuité du développement à l'émergence de sa personnalité.
- Orienter, guider les recherches vers le monde professionnel, accompagner l'élève dans son projet de vie.
- Rencontres avec des professionnels.

2- CONTENU DE LA FORMATION :

Cette formation d'un an, prépare le/la danseur/se dès l'âge de 18 ans à intégrer le monde professionnel dès l'obtention de son diplôme. La formation du danseur interprète se fonde sur deux cycles de 1 050 heures sur 10 mois.

Voici une semaine type :

- 4 cours de Classique
 - 2 cours de technique Horton
 - 1 cours de Contemporain
 - 2 cours de Jazz
 - 1 Atelier Jazz
 - 1 Labo
 - 1 cours de Variation imposée
- Des cours techniques dans les disciplines Jazz, Classique, Contemporain, Technique Horton, approche des techniques Graham & Cunningham, des ateliers chorégraphiques
- Répertoire chorégraphique Classique, Jazz, Contemporain, Création originales, Master Class, Formation musicale du/de la danseur/se, notion de corps musical, musicalité et rythmicité.
- Des cours théoriques en anatomie, histoire de la danse, conférences, initiation à l'environnement et la pratique scénique, travail personnalisé, développement de projet, santé & nutrition du/de la danseur/se.

De plus, se tiendra durant l'année scolaire plusieurs participations aux événements avec nos partenaires.

3- OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maîtriser de haut niveau les fondamentaux du geste technique et artistique.
- Capacité d'adaptation aux propositions artistiques et capacité à les mettre en valeur lors des mises en situations professionnelles (spectacle, ateliers, performances).
- Développer un regard, un discours critique référence sur les œuvres.
- Avoir la capacité d'analyse d'œuvres, maîtrise de l'histoire de la danse, et acquisitions des outils d'AFCMD et l'anatomie.
- Appréhender le milieu professionnel grâce aux périodes en Résidence.

4- MODALITES D'EVALUATION :

À l'issue de la formation sera organisé des examens internes qui comptent dans la notation sous l'œil de l'équipe pédagogique. L'apprenti/e sera évalué/e sur deux blocs, le bloc théorique à l'écrit, puis le bloc technique avec comme jury l'équipe pédagogique. Il n'est pas possible de valider un seul bloc, ils sont donc indissociables. Les critères sur lesquels les apprentis seront évalués, seront définis et communiqués par les professeurs quelques semaines avant les examens.

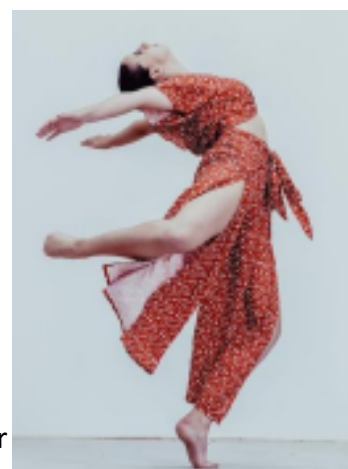
5- DÉROULE DE LA FORMATION :

La formation se compose chaque jour d'un cours de Classique, Technique, Horton, Jazz ou Contemporain une période en Résidence, suivra l'atelier, le yoga ou la théorie.

- **Volume horaire hebdomadaire** : 35h
- **Rentrée** : 3 septembre
- **Auditions**: Dimanche 04 Juin 2023
- **Fin des cours** : 3 juillet

6- DÉBOUCHÉS

Le/la danseur/se pourra après l'obtention du diplôme d'artiste danseur, se lancer dans la vie active et accomplir ses objectifs personnels.



B- EQUIPE PÉDAGOGIQUE

1- Les professeurs :

**Danse Classique et Yoga*

Sophie ESCOFFIER (D.E danse classique)

**Danse contemporaine*

Marie PASTORELLI (D.E danse Classique / D.E danse Contemporain)

** Technique Horton - Moderne*

Morgan RABADAN (D.E danse Classique / D.E Jazz / D.E danse Contemporain/
Certificat Technique Horton)

**Danse contemporaine*

Marie SIEZE (Certification Progressing Ballet Technique / Titularisation en qualité
d'Assistante d'Enseignement Artistique Principale de 2ème classe / D.E Classique /
EAT) *

Ateliers Improvisation, composition, répétition

Agnès ZAZZI (D.E danse Jazz / EAT)

2- Intervenants :

- *Contemporain*

Béa BUFFIN (D.E danse Contemporain)

- *Contemporain*

Marie PASTORELLI (D.E danse Classique / D.E danse Contemporain)

- **Sarah CERNEAUX** (Chorégraphe / Cie Akram Khan)

- *Sophrologie*

Muriel ONUPHRE (Sophrologue)

- *Anatomie / Ostéopathe*

Éric BILLOTTE (Masseur-kinésithérapeute)

- *Conseil de nutrition , Naturopathie*

Vanina BILLOTTE (Naturopathe)

Contact :

Le contact du référent handicap Agnès ZAZZI:

Mail : studiodanzeemoi@gmail.com

Téléphone : 06 33 01 94 42

Les locaux sont adaptés aux personnes en situation d'handicap

studiodanzeemoi@gmail.com - 06.33.01.94.42

WWW.STUDIO115.FR